



François Dubé

Directeur adjoint à la Direction de l'organisation des services de première ligne intégrés,
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)

Franchise et plaisir : une combinaison possible!

François Dubé a orienté ses études en science politique, alors qu'il a obtenu un baccalauréat dans ce domaine et complété une maîtrise en analyse de politiques. Depuis le tournant des années 2000, il œuvre au MSSS du Québec.

Style de leadership

Son rôle peut en quelque sorte être considéré comme leader de contenu, puisque François a auparavant œuvré dans ce même ministère comme professionnel. Bien qu'il doive agir à titre de personne-ressource ou de « référence », il laisse à ses professionnels la liberté d'agir, selon des cadres qui ont été déterminés en collégialité.

Il évite de lier son leadership à une approche paternaliste et tente, le plus possible, d'appliquer une gestion « par objectifs et par plaisir », selon une combinaison de tâches faites à 80% par plaisir et à 20% par obligation.

« Il faut savoir se donner le temps pour bien faire les choses. »

Pourquoi la fonction publique ?

François Dubé a toujours eu un intérêt marqué pour l'élaboration des politiques publiques et le management public.

Depuis qu'il évolue dans la fonction publique, il croit fermement qu'il est possible d'élaborer des programmes et des services qui répondent aux besoins des gens de manière plus efficace et efficiente.

Une action posée reflétant un esprit de leadership

François voit dans ses actions quotidiennes le reflet de son esprit de leadership.

Pour lui, il est inutile d'imiter un style de gestion. Le leadership que l'on exprime doit surtout venir de soi et être en accord avec ses valeurs.

C'est ainsi qu'à son arrivée dans un poste de cadre, les dossiers traités par sa direction se faisaient trop au « cas par cas ». Il pouvait difficilement concevoir que les professionnels appelés à agir dans des projets de groupes de médecine de famille (GMF), par exemple, puissent le faire de façon optimale, sans orientation plus globale.

Il a donc élaboré, avec ces derniers, une série d'orientations basées sur des grandes « familles de cas » qui demandaient un ensemble d'actions communes. Ce geste a permis aux professionnels d'agir avec une autonomie accrue, selon un cadre déterminé par tous, et à l'organisation de se montrer plus équitable face aux demandes reçues.